



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E42451

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2019

ÉDITÉ LE 19/12/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1954
Forme juridique : SADCS
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 1 330 000

Raison sociale : CARMINE ET CIE

79-89 RUE HENRI GAUTIER
ZONE INDUSTRIELLE
93012 BOBIGNY CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY BOBIGNY B 542015151

Téléphone : 01 48 44 81 50
Portable :

Fax : 01 48 44 03 27

Siren : 542 015 151 00039

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0203025100 B

Site Internet : www.carmine.fr
E-mail : carmine@carmine.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 753581Y1247000/001 300105/93

Responsabilité légale :
CARMINE SYLVAIN PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE / CARMINE EMILE PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 753581Y1247000/001 300105/93

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Effectif moyen : 25 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	30/09/2016
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	18/09/2016
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" (Isolations parois verticales opaques et planchers bas)	16/06/2017

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Isolation des murs et planchers bas	03/11/2014

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

S.A. CARMINE & Cie
79-89, rue Henri Gautier
93012 BOBIGNY CEDEX
Tél : 01 48 44 81 50
Fax : 01 48 44 03 27

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.